

PROCES VERBAL DE COMITE DIRECTEUR
Réunion du vendredi 13 septembre 2013

Présents :

ALVES PIRES Alcino
BELRHITI Catherine
BENSALAH Abdelkader
BOBILLIER Jean-Paul
BOULET Philippe
BOUZRAR Maryvonne
BUI Michel
BUI XUAN Yves
COUSINIE Thierry

DALLERAC Francis
DESCHAMPS Jean-Guy
DIDIER Francis
DUMONT Gamra
FERACCI Jean-Michel
GEORGEON Alain
LAUFFENBURGER Patrick
LAURENCE Bernardina
MARTINEZ Francisco

ORTEGA Raphaël
PACCOUD Roger
PERONNET Dominique
PONTABRI Pierrette
PUVELAND Hervé
RAVASSAUD Raymond
ROMAN Franco
SUDORRUSLAN Rachel
VENET Gilles

Absents excusés : CHEREAU Franck, CHEVALLIER Michel, JULHE Jean-Louis, KERVADec Michel, MARMION Chantal.

Absents non excusés : aucun

Membre de droit : ROSSO Patrick.

Ouverture de la séance par le Président à 18h15.

1- ALLOCUTION DU PRESIDENT

✓ L'objectif principal de cette réunion sera l'approbation des travaux de la Commission financière, notamment sur les annexes du règlement financier. Ainsi, ces dernières seront applicables pour la saison sportive 2013/2014.

La présentation des modifications vous sera réalisée par le Trésorier général, Philippe BOULET.

✓ Concernant le colloque de ce weekend, la journée de demain débutera par l'inauguration du pôle à partir de 10h30.

Le monde institutionnel sera présent pour l'occasion. Après la cérémonie et les différents discours qui seront prononcés, un pot de l'amitié sera offert à tous les convives.

Ce n'est donc qu'en début d'après-midi que les travaux du colloque débiteront et dont l'ordre du jour vous a été adressé.

✓ Le Président cède la parole à Patrick ROSSO, qui est désormais le nouveau Directeur Technique National de la FFKDA, en remplacement de Dominique CHARRE.

Ainsi, le DTN réalise une courte présentation de son cursus. Il indique notamment que dans le cadre de sa mission sur le projet de performance au sein de l'INSEP, il a eu l'occasion de découvrir la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 19 JUILLET 2013

Le comité directeur adopte à l'unanimité le procès verbal du comité directeur fédéral du 19 juillet 2013.

3- PROPOSITION DE MODIFICATION DES ANNEXES DU REGLEMENT FINANCIER

Le Trésorier général réalise une présentation détaillée des annexes du règlement financier.

Des explications sont données pour l'ensemble des modifications apportées. Ainsi, on note que toutes les ligues et les comités départementaux de plus de 4 000 licenciés auront l'obligation de voir leurs comptes certifiés par un cabinet d'expertise comptable.

Concernant le déplacement des athlètes, des barèmes de remboursement par pallier sont mis en place, cela devrait procurer une économie de 30 % à la fédération.

Pour les déplacements aux assemblées générales et aux réunions des présidents de ligues et de comités départementaux, le montant de remboursement au kilomètre a été fixé à 0,25 €. Pour ce qui est des DOM-TOM et de la Corse, des forfaits ont été instaurés. Les membres du comité directeur auront un mois pour faire leur demande de remboursement.

Enfin, les aides aux sportifs de haut niveau seront désormais directement gérées par la Direction technique nationale.

Vote pour l'adoption des modifications des annexes du règlement financier :

- contre : 0
- abstention : 0
- pour : unanimité

4- APPROBATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Le comité directeur approuve à l'unanimité la proposition de fixer la date de la prochaine assemblée générale de la fédération au 25 janvier 2014.

5- DECOUPAGE GEOGRAPHIQUE DES ORGANISMES REGIONAUX DE LA FFKDA

Le comité directeur est informé du problème que rencontre la fédération au sein de la région Rhône-Alpes. En effet, les deux ligues de cette région, le Lyonnais et le Dauphiné-Savoie, ont créé une association dénommée « comité de coordination Rhône-Alpes de karaté », sans que cette dernière ne fasse l'objet d'aucune reconnaissance ou approbation de la part de la fédération.

Malgré cela, cette association se fait passer auprès des collectivités territoriales comme étant une structure fédérale, et à ce titre elle perçoit même des subventions.

La gestion de cette structure paraît être très opaque, avec des statuts peu démocratiques et le refus de son Président Michel CIPRIOTIS d'en communiquer les documents financiers.

Cet état de fait nous amène à étudier pour l'avenir le respect du découpage territorial de l'Etat et ainsi créer une ligue Rhône-Alpes de karaté, ce pourquoi nous avons le soutien de l'ensemble des collectivités territoriales ainsi que du Ministère.

6- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant formulée, le Président clôt la réunion du comité directeur à 19h30.

Le Président
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général
Alcino ALVES PIRES